



INFO Sden NORD N° 140

Syndicat Départemental de l'Éducation Nationale
BOURSE DU TRAVAIL
Rue Geoffroy St Hilaire 59042 LILLE CEDEX
Tél. 03.20.52.56.55
Directrice de publication : Liliane MORTIER
Périodique au prix de 0,30 €
N° CP 1106 S 05884 - Imprimé par nos soins.

DISPENSÉ DE TIMBRAGE Lille Moulins

PRESSE

Distribuée par LA POSTE

Déposé le : mercredi 12 janvier 2005

Sommaire

Édito

Page 1

Les raisons de faire grève

Page 2

Déclaration intersyndicale

Page 3

Échos des établissements

Page 4

Congrès du SDEN Nord et
réunion collège-lycée

Page 5

Lectures conseillées

Page 6

Alerte sur l'enseignement
professionnel

Pages 7 à 10

Agenda des luttes

Page 11

Affiche grève du 20 janvier

Page 12

Édito

Le 20 janvier, rendez-vous nous est donné, **dans la grève et dans la rue.**

Le 7 décembre dernier, la première journée de grève, appelée alors seulement par la CGT et la FSU en avait déjà surpris plus d'un. Preuve que la braise couvait sous la cendre ! Cette journée du 20, à laquelle cette fois-ci l'ensemble des organisations syndicales appelle, doit à nouveau faire date et surtout, montrer au gouvernement notre état d'esprit et notre colère :

- **Colère contre le blocage des salaires** ; les risibles 1% prévus cette année pour les fonctionnaires ne coûteront que 500 millions d'euros au gouvernement, alors que dans le même temps les patrons verront une nouvelle diminution de leurs prélèvements sociaux et fiscaux de 795 millions ! On voudrait pousser davantage les enseignants dans la course aux heures sup' (pour économiser des postes...) qu'on ne s'y prendrait pas autrement ;
- **Colère contre les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale** : la facture est de plus en plus salée ; 895 postes d'enseignants en moins dans l'académie, avec un prétexte de baisse démographique qui ne tient pas la route (voir le comparatif en page 2 de ce journal).

Jeudi 20 janvier
Grève nationale unitaire
dans l'Éducation Nationale et
toute la Fonction Publique
Manifestation Régionale à Lille
14h30 Porte de Paris

L'importante baisse de la DHG académique va avoir des conséquences dans chaque établissement. C'est maintenant qu'il faut poser le problème, non seulement dans chaque établissement mais aussi globalement.

- **Colère contre la future loi d'orientation Fillon** (présentée le 12 janvier en Conseil des Ministres, d'où le rassemblement syndical organisé ce jour-là devant le rectorat). Pour les personnels, l'addition risque d'être lourde avec modification des statuts à la clef : missions élargies, tâches alourdies (contingent annualisé d'heures supplémentaires obligatoires, obligation pour les PLP d'enseigner en section d'apprentissage ou en collège...) Vraiment, **l'heure est à la riposte la plus massive !**

William ROGER,
Secrétaire Général d u SDEN Nord

Pour crier « halte au massacre à la tronçonneuse sur les postes »

Moins 895 postes dans l'Académie pour la rentrée.

Dans le second degré

Rentrées	Élèves	Postes	Profs/élèves
2005	- 8229	- 895	1 poste supprimé pour 9 élèves en moins
2004	- 8804	- 590	1 poste supprimé pour 15 élèves en moins
2003	- 7332	- 320	1 poste supprimé pour 23 élèves en moins
2002	- 6543	- 164	1 poste supprimé pour 40 élèves en moins
Sur 4 ans	- 30914	- 1969	1/16

Soit depuis la rentrée 2002, 1969 postes en moins ET une accélération exponentielle des suppressions de postes au regard des effectifs / élèves.

Dans le 1er degré

Rentrées	Élèves	Postes	Profs / élèves
2005	+ 1420	0	Plus d'élèves, mais pas d'enseignants supplémentaires !
2004	+ 912	- 49	Plus d'élèves et moins d'enseignants !
2003	- 2381	- 99	1 poste supprimé pour 24 élèves en moins
2002	- 1421	- 89	1/16
Sur 4 ans	- 1470	- 237	1/6

Malgré une augmentation des effectifs, les suppressions se sont poursuivies en 2004. En 2005 aucune création pour 1420 élèves en plus.

C'est inacceptable !

Comme vous pouvez le constater, la calculette s'emballa et la logique est là qui privilégie le sabrage. Au lieu d'envoyer des flics pour à la porte des collèges et des lycées qu'ils nomment des profs et des personnels d'éducation en nombre suffisant ! Cessons de marcher sur la tête et agissons : seule une réaction massive freinera la tendance.

Il faut refuser ça ! Faisons grève le 20 janvier et restons mobilisés après.

Pour exiger une augmentation des salaires

Sous la pression, Dutreil octroie 0,5 % en février et 0,5 % en novembre, pendant que de nouvelles ponctions sont faites à tous les porte-monnaie (augmentation de la CSG, instauration du régime de retraite additionnel, diminution des remboursements médicaux -1 € perdu à chaque visite chez le médecin, à chaque examen, augmentation du tarif des mutuelles, augmentation des prix à la consommation...)

L'os qui nous est donné à ronger est indigne. Dutreil se fout de nous.

Au-delà, d'aucuns disent vouloir booster la croissance. Sans augmentation de salaire, cela relève de l'ineptie. Pour preuve les 0 % de croissance du dernier trimestre 2004. Comment les ménages pourraient-ils accroître leur consommation sans sous supplémentaires ? Par ricochet, comment réduire le chômage sans croissance ?

Oui, négocier avec les salaires, c'est une imbécillité économique. Non, nous n'avons pas à souscrire à cela.

Et cessons cette auto-censure fondée sur nos soi disant privilèges. Touchons-nous un 13ème mois ? Nos enfants bénéficient-ils de vacances de rêve à pas cher ? Bénéficions-nous, chaque année, d'une semaine de vacances payée par notre CE ? Disposons-nous de prêts à taux préférentiels ? Et qu'en est-il de notre suivi médical ? Et c'est sans compter avec le peu de cas fait de notre investissement.

Il faut dénoncer ça !

Faisons grève le 20 janvier, restons mobilisés après.

L'intersyndicale de l'Éducation Nationale
FSU, CGT, FAEN, FO, SGEN-CFDT, UNSA, EIL, SUD-Education, CNT,
appellent tous les personnels à faire grève et à manifester

JEUDI 20 JANVIER 2005

L'intersyndicale académique de l'Éducation s'inscrit pleinement dans la journée d'action nationale de la Fonction publique car elle estime que les attaques contre les **salaires, l'emploi, les statuts sont liés et relèvent d'une volonté gouvernementale de réduire et de dénaturer les services publics.**

- **Nous refusons les mesures qui programment pour 2005 une nouvelle perte de pouvoir d'achat.**
- **Nous refusons une politique de l'emploi faite de suppressions massives de postes, de manque d'effectifs et de précarité accrue : 7000 suppressions de postes d'enseignants au niveau national.**

Dans notre académie, déjà durement touchée par le chômage et les difficultés sociales :

- **suppression de 895 postes d'enseignants dans le second degré, dont :**
 - **suppression de 433 postes dans les collèges) ;**
 - **suppression de 389 postes en lycée général et technologique ;**
 - **suppression de 24 postes pour l'enseignement spécialisé (fin des formations qualifiantes) ;**
 - **suppression de 49 postes en LP (alors que les effectifs par classe sont parmi les plus élevés de France) ;**
- **suppression de 5 postes ½ dans les CIO ;**
- **suppression de 40 postes chez les administratifs**
- aucune création de postes dans les écoles primaires et maternelles alors que les effectifs augmentent (!),
- aucune création en personnel de santé scolaire et des services sociaux.

Au total, ce sont 940 postes qui sont supprimés dans notre académie.

Par ailleurs, la disparition des étudiants-surveillants se poursuit et les aides éducateurs en fin de contrat ne sont pas remplacés en nombre suffisant par des Assistants d'Éducation dont nous contestons toujours le statut.

- **Nous refusons la remise en cause des garanties statutaires** contenues dans le rapport Dutreil qui fait disparaître les corps pour les remplacer par des cadres d'emploi spécifiques, vise à remplacer la carrière par le mérite, réduit les acquis sociaux (par ex : droit à mutation, hors classes...) tout comme **nous refusons** le transfert des personnels administratifs et des TOS à la fonction publique territoriale.
- **Nous refusons le projet de loi Fillon sur l'école** qui ne répond pas aux besoins éducatifs, entérine la régionalisation de l'enseignement professionnel, casse les statuts des enseignants pour notamment leur imposer une augmentation de leur charge de travail obligatoire.

L'intersyndicale estime qu'une telle situation nécessite la mobilisation de tous les personnels de l'Éducation nationale dans l'unité la plus large aux côtés de leurs collègues des autres fonctions publiques pour exiger :

- ? **Le rattrapage du pouvoir d'achat des salaires et pensions au regard de la hausse du coût de la vie depuis 2000**
- ? **un plan d'urgence pour répondre aux besoins en postes et améliorer les conditions d'encadrement et de travail, le retrait des annonces de suppression d'emplois, de postes, de sections, d'heures de cours et un plan de titularisation des précaires.**
- ? **l'abandon du projet de loi Fillon, qui ignore les attentes exprimées par les personnels, les parents, les élèves, et l'ouverture de véritables négociations sur la base du maintien des garanties statutaires des personnels et le choix d'un système éducatif garantissant l'avenir de tous les jeunes.**

L'intersyndicale est déterminée à poursuivre l'action si les personnels n'obtiennent pas satisfaction.

GREVE JEUDI 20 JANVIER 2005

MANIFESTATION REGIONALE A LILLE

14H 30 Porte de Paris

- Valentine Labbé (Lille) en grève
- LP Rabelais (Douai) en grève
- Pétitions contre les suppressions de structures pédagogiques

Valentine Labbé en grève contre les structures

Les enseignants ont décidé de se mettre en grève à partir du lundi 10 janvier. Ils refusent la modification des structures qui conduit notamment à la suppression des formations tertiaires. Dans l'Info Sden n° 139, nous vous avons informé du mouvement de protestation enclenché dans cet établissement avant les vacances de Noël. Il s'amplifie aujourd'hui.

Le chef d'établissement, sous la pression, convoque les personnels le 13 janvier pour leur faire une « annonce ». Le 13 ? C'est le lendemain de la « réunion de bassin » (où le Rectorat annonce les modifications de structure) pour les 3 bassins de Lille. Ne restant pas l'arme au pied, les collègues préparent ainsi cette réunion en se mettant en grève dès le 10 ! Exemple ! Élèves et parents soutiennent les enseignants.

Affaire à suivre...

Rappel

À cette occasion, nous vous rappelons que vos proviseurs et principaux disposent d'informations réelles. Ne vous en laissez pas compter sur le sujet. Du 5 au 17 janvier sont affinées les conditions de la rentrée dans ces fameuses réunions de bassin qui se tiennent à huis-clos, loin du regard syndical. Questionnez rapidement vos chefs d'établissement. Avec 895 suppressions de postes dans l'Académie, forcément, tout le monde est concerné.

Pétitions aux Lycée professionnel d'Haubourdin et au Lycée professionnel Sonia Delaunay de Lomme contre la suppression de sections.

Les personnels s'insurgent contre l'atrophie des offres de proximité qui conduit les jeunes à s'orienter vers des formations non choisies, ce qui est source de démotivation supplémentaire, d'absentéisme et d'exclusion sans qualification du système éducatif de formation.

Le LP Rabelais, en grève le 6 janvier contre la délinquance ambiante

Au Lycée Professionnel Rabelais, les motifs de la grève sont nombreux :

- Restriction grave de personnels : manque de TOS et d'ATOS;
- Manque de réaction de la Direction face aux problèmes de discipline et de comportement des élèves;
- Dégradation de la vie de la communauté scolaire

Le refus de dialogue de la Direction, son absence de réponse aux problèmes soulevés, ont contraints les personnels à se mettre en grève.

Sur les 26 enseignants travaillant le jeudi, le LP a compté 18 grévistes, soit 69, 23 % du personnel. Un article a été publié dans *la Voix du Nord*.

La pression mise ce jeudi 6 janvier et la médiatisation des difficultés dans la presse ont débouché les oreilles du chef d'établissement. Promesse leur a été faite d'obtenir des personnels supplémentaires dans les meilleurs délais.

La promesse sera-t-elle tenue ? **Affaire à suivre...**

À retenir...

Sur la période, après le LP d'Hautmont, voilà un deuxième établissement en grève contre leur chef d'établissement; dans les deux cas, l'absence de dialogue, la surdité et le laisser-faire des proviseurs est en cause.

Si vous rencontrez des difficultés, vous aussi, foncez ! Elles ne sont peut-être pas du même acabit. Qu'importe vos griefs, ils doivent être médiatisés. Certes, il n'est pas toujours possible d'obtenir satisfaction en totalité et de suite. Il vous faudra sans doute récidiver. Mais au final, toutes les actions payent.

- Prenez rendez-vous avec le chef d'établissement
- Informez le Recteur (et le DRH) par écrit (la section syndicale peut envoyer des courriers aux représentants de l'institution sans passer par la voie hiérarchique);
- Demandez au Sden de déposer un préavis de grève pour vous couvrir - c'est 5 jours francs avant la date prévue [dans la période, aucun souci, l'Ursen a déposé un préavis de grève pour une période illimitée à partir du 10 janvier 2005].
- Convoquez la presse (les services du Rectorat lisent la presse locale, et ils n'aiment pas ça du tout, alors ne vous privez pas de ça).

7ème Congrès du SDEN CGT Nord

Année 2005, année de congrès...

Jeudi 24 et Vendredi 25 mars
7ème Congrès du SDEN 59

Modalités de participation
(délégués, voix par sections...)
décidées à la CE du 18 janvier

Attention aux retards de cotisations !

Fin janvier, dans un supplément spécial
d'Info-SDEN, vous recevrez toutes les
infos pratiques et le projet de document
d'orientation.

Autre Congrès:

09 au 14 mai 2005
5ème Congrès de l'UNSEN
(notre Union Nationale)

Il sera préparé en parallèle avec notre
congrès départemental.

Les 4 projets de résolution préparatoires
au Congrès viennent d'être envoyés dans le
mensuel de l'UNSEN « *Perspectives* ».

Que ceux qui ne l'auraient pas reçu nous le
signalent (cela peut concerner en particu-
lier les adhésions récentes)

Invitation:

Réunion collège-lycée le 26 janvier

*A tous les syndiqués CGT travaillant
en collège et lycée général et technologique,*

Mercredi 26 janvier, à partir de 14h30, se tiendra au siège du syndicat à Lille, rue Geoffroy st Hilaire, une réunion spécifique à destination des syndiqués travaillant en collège (hors SEGPA) et en LEGT.

Ordre du jour:

- La loi d'orientation Fillon et ses conséquences (sur l'organisation des enseignements, sur le statut des certifiés);
- Les suppressions massives de postes en collège et lycée programmées à la rentrée 2005: quelle riposte syndicale ?

Soyons-y nombreux ! Cette information tient lieu d'invitation.

Nota Bene: Le syndicat prend en charge les frais de transport pour les syndiqués qui viennent de loin.



Lectures conseillées...

Christian Laval, *L'École n'est pas une entreprise*, La Découverte, 246 pages, 20 €.

L'école est soumise à des pressions considérables pour qu'elle se conforme aux nouveaux commandements du néo-libéralisme. La compétition économique mondiale devient un impératif majeur auquel toute institution doit se soumettre, et le système éducatif n'y échappe pas : dans ce nouveau modèle, il est menacé de se réduire à la formation du « capital humain » nécessaire aux entreprises.

En s'appuyant sur une enquête approfondie, Christian Laval montre comment les recommandations des experts de l'OCDE, de la Banque mondiale, de l'OMC et de l'Union européenne ont été appliquées par les différents gouvernements français depuis vingt ans. Elles se sont traduites par une réorganisation managériale des établissements scolaires mis en concurrence entre eux pour assurer la liberté de choix des « consommateurs d'école », par une « professionnalisation » toujours plus poussée des études, par une décentralisation qui n'a rien à voir avec la démocratie promise. Les enseignants sont sommés de participer activement à cette métamorphose de l'école publique, qui ouvre la voie à une marchandisation générale des savoirs et des apprentissages et à un renforcement des inégalités. « *Le danger le plus grand, avec l'inégalité, tient à la mutilation des existences par une conception réductrice de la culture et de l'éducation conçue comme une formation de compétences à visées professionnelles. Tout se passe comme si l'on était passé d'une école trop dépendante d'un nationalisme culturel étriqué à une école rongée par l'égoïsme utilitariste. Cette conception de l'éducation aujourd'hui dominante est partie prenante de la composée de petites soldats de la guerre économique mondiale. C'est pourquoi elle doit être combattue* ».

Mais la réalisation intégrale de l'école néo-libérale n'a rien de fatal, affirme Christian Laval. Résistances sourdes, luttes collectives, prise de conscience des dangers de cette mutation imposée par la globalisation du capitalisme : les acteurs de l'école doivent désormais affronter un débat crucial qui engage aussi le modèle de civilisation que nous voulons.

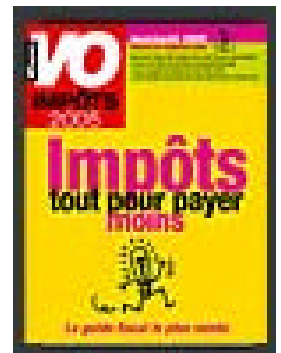
Agrégé de sciences sociales, Christian Laval est enseignant dans un lycée parisien. (Au début des années 80, il fut pro de sciences économiques et sociales au lycée Henri Darras de Liévin). Il est coauteur du *Nouvel Ordre éducatif mondial* (Syllepse/Nouveaux Regards, 2002).

Dans la période, « *L'École n'est pas une entreprise* » est une lecture incontournable.

VO Impôts, 156 pages, 6 € - parution le 24 janvier 2005

VO impôts, c'est le guide fiscal le plus vendu en France. Le guide de la CGT. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour remplir sa déclaration.

D'ores et déjà, vous pouvez passer commande au syndicat, en nous contactant par tous les moyens appropriés.



Danielle Tartakowsky, *La Manif en éclats*, Éditions La Dispute, 128 pages, 11 €

Dans cet essai, l'historienne Danielle Tartakowsky analyse la croissance exponentielle des manifestations dont elle suggère qu'elles sont une réponse à la crise du politique. Elle pointe à la fois l'aspect contre-offensif des défilés et la diversification de leur forme. Les acteurs manifestants seraient enclins à davantage recourir à un arsenal d'actions symboliques et médiatiques. Si le nombre des manifestations est passé de 799 en 1982 à 1358 en 2002, ce ne serait cependant pas le signe — selon Danielle Tartakowsky — d'une politisation plus importante de la population, les manifestants tendant moins à faire l'histoire qu'à témoigner de leur existence et de leur appartenance à un groupe. La manifestation demeure néanmoins un moyen d'action qui garde sens puisqu'en 2002, 77 % des personnes interrogées par le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) approuvaient le recours à la manifestations de rues « pour faire connaître opinions et revendications ».

À bientôt... sur le terrain !



Alerte rouge sur l'enseignement professionnel

De plus en plus nombreux, les personnels expriment leur inquiétude et leur désaccord face aux profondes mutations qui affectent l'ensemble des services publics. Ils refusent de les voir soumis aux règles du marché et de la concurrence, à l'injonction de résultats à court terme, à la réduction des coûts qui les réduisent à un service minimum.

L'École n'est pas épargnée par ces attaques.

La future loi d'orientation présentée au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) a été massivement rejetée (39 contre, 4 pour et 9 abstentions). Un vœu a été adopté pour demander le retrait du texte et l'ouverture de véritables négociations.

Au plan des moyens, la programmation annoncée de 150 000 emplois sur 5 ans -ce qui constitue pour l'instant un engagement non budgétisé- ne compensera pas les départs en retraite.

Dans ses prévisions, le ministère occulte les 30 000 suppressions intervenues depuis 2002 (enseignants, aides-éducateurs, MI/SE) auxquelles vont s'ajouter les 12 000 prévues à la rentrée 2005, dont 5 800 dans le second degré.

Dans ce cadre, l'enseignement professionnel fait l'objet d'une sollicitude particulière qui risque de lui être fatale.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à :

- un budget calamiteux qui sacrifie 2 166 emplois de PLP,
- une perte de 40 % en deux ans du nombre de postes ouverts aux concours,
- une loi d'orientation qui propose, par mesure d'économie, une révision des contenus de formation, ce qui les écarte de leur finalité professionnelle,
- une survalorisation des formations par apprentissage,
- une réforme de la gestion des personnels, avec de profondes modifications de leur statut.

Pour la CGT, les objectifs chiffrés annoncés ne doivent pas rester au niveau de l'affichage et les contenus du projet de loi d'orientation pour l'école doivent être profondément modifiés.

Il est donc indispensable que les salariés interviennent et agissent.

C'est ce que la CGT, avec l'ensemble de ses organisations, entend rendre possible.

Journée nationale unitaire de grève (FERC-CGT, FAEN, FSU, SGEN, UNSA) et de manifestations, le 20 janvier doit nous permettre de faire grandir la mobilisation, **en faisant se rejoindre dans l'action l'ensemble des salariés de la Fonction publique** qui, après avoir perdu plus de 5 % de leur pouvoir d'achat depuis 2000, refusent une nouvelle amputation de celui-ci pour 2005.

Alain Gautheron

Un budget 2005 catastrophique en terme d'emploi

L'enseignement professionnel continue de perdre en potentiel éducatif. Déjà en 2004, 300 emplois de PLP et 400 emplois de stagiaires ont été supprimés.

Pour 2005, la perte sera bien plus importante.

Il est en effet prévu, outre la suppression de 700 emplois, la transformation de 1 500 emplois de PLP en 1 000 emplois d'agrégés, et de 500 autres en emplois de bi-admissible. Ce ne sont certes pas les quelque 16 emplois de certifiés transformés en emploi de PLP chefs des travaux et la création de 18 emplois de PLP au titre de l'Insertion qui rétabliront le déficit.

Au total, c'est donc bien de 2 166 emplois de PLP en moins dont il s'agit.

| **Postes aux concours** | La session 2004 avait marqué une
| | forte baisse du nombre de postes
| | ouverts aux concours d'accès aux
| | corps des PLP.

En 2003, 4 400 postes ouverts ; en 2004, 2 640 postes ouverts (- 1 760). Pour 2005, il est prévu l'ouverture de 2 840 postes, soit 200 postes supplémentaires par rapport à 2004.

Le déficit reste important surtout si l'on compare le nombre de postes ouverts aux concours aux nombres des départs prévisibles à la retraite. Les enseignants recrutés en 2005 seront en fonction comme titulaires en septembre 2006. Or, le nombre de départs pour 2006 est estimé à 3005.

Le projet de budget affiche par ailleurs une diminution de 4 % des crédits alloués pour la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

Un des volets de la "rationalisation de la gestion" ou de "l'optimisation des moyens", à moins que ce ne soit l'inverse, concerne la suppression massive d'emplois, un autre vise les conditions d'emplois et d'affectations.

C'est ainsi que depuis quelques années (les choses s'accéléralent sous l'impulsion des notes de services relatives au mouvement des personnels), les statuts particuliers, donc les missions afférentes à chaque corps, deviennent de moins en moins des critères objectifs d'affectation.

Une loi les formations

La future loi d'orientation et le rapport annexé précisent les finalités de la voie professionnelle et de la voie technologique.

■ **La voie professionnelle** conduit à l'insertion professionnelle directe au niveau V (CAP) et au niveau IV (bac pro). Le BEP est un diplôme d'accès au bac pro qui se prépare en quatre ans (2 + 2).

Le développement des cursus en 3 ans n'est cependant pas écarté. Ils restent possibles "pour les élèves en ayant la capacité". Rien n'est dit sur les conditions de mise en œuvre.

Après le bac pro, la possibilité d'accès aux Sections de Techniciens Supérieurs est préservée.

■ **La voie technologique** a pour but de conduire à l'enseignement supérieur : section de technicien supérieur, classe prépa, institut universitaire professionnel ou technologique, licence professionnelle, école d'ingénieur. On insiste sur la place des filles dans cette voie.

Dans le même temps, la loi indique clairement que la voie professionnelle est celle réservée aux élèves en difficulté.

Les collégiens qui rencontrent des difficultés seront dirigés vers des 4^e en alternance au collège et des 3^e de "Découverte Professionnelle" dont l'installation est prévue essentiellement en LP avec l'option lourde DP de 6 heures.

Une interrogation porte sur le nombre d'élèves concernés.

Par ailleurs, un objectif de 100 000 élèves par an d'ici 5 ans est annoncé : il s'agirait de 3^e DP en collège dont le volume horaire serait de 3 heures.

Le dispositif n'est pas complètement stabilisé mais on voit s'institutionnaliser la tendance qui s'affirmait depuis quelque temps.

d'orientation qui dé-professionnalise et qui fait la part belle à l'apprentissage

Ce qui a existé avec divers dispositifs et qui, a terme, a fait la preuve de son inefficacité sera donc, à nouveau et malgré tout, mis en place.

Ce qui se pratique actuellement, au travers des 3^e de Préparation à la Voie Professionnelle (PVP), pose déjà problème. Les PLP vivent des conditions difficiles pour l'accueil des élèves dans ces classes. En enseignement professionnel, rien n'est vraiment défini ; en enseignement général, le plus souvent le dédoublement est impossible, ce qui rend les conditions d'enseignement particulièrement difficiles compte tenu du profil scolaire des élèves.

■ **Rénovation des diplômes**

Les diplômes **de la voie professionnelle**, leurs contenus, et leur nombre seront revus. C'est en fait la confirmation d'une rénovation largement amorcée.

■ **Des BEP redéfinis**

Elle se traduira, (et se traduit déjà) par une réduction du nombre de BEP. A terme, ils auront **tous** une conception généraliste. Ceux qui ont gardé un caractère professionnel affirmé seront remplacés par des CAP. Les CAP et BEP seront donc, à terme, tous dissociés en offrant deux cursus bien distincts.

Propositions de l'UNSEN

La clarification était nécessaire pour sortir du brouillage du double niveau V. Persiste cependant la question de l'accès à l'emploi pour des élèves qui, à l'issue d'un BEP, ne souhaitent pas continuer en bac pro. Le caractère généraliste des BEP peut alors s'avérer un handicap à l'insertion professionnelle immédiate. C'est ce que l'on constate, par exemple, dans le tertiaire administratif. L'UNSEN propose la mise en place de cursus courts très professionnalisant, à l'issue des BEP.

■ **Des bac professionnels par filières**

La diminution du nombre de spécialités de bac pro est également annoncée. Elle est motivée par la recherche d'une "plus grande lisibilité" des formations proposées et par la nécessité de l'harmonisation européenne. La notion de métier est abandonnée au profit du concept de filières. Il s'agira de "mettre (les bac pro) en adéquation avec **les filières de métiers**".

Densification des effectifs

Plus que la volonté d'améliorer le rapport entre formation et emploi, et de gagner en "lisibilité", l'objectif n'est-il pas la recherche d'économies ? Le risque est fort, en effet, d'une réduction du nombre de classes ouvertes s'accompagnant d'un alourdissement des effectifs par classe.

Dé-professionnalisation

La notion de filière, rendra les formations plus polyvalentes, moins centrées sur un métier précis. Cela pourrait, en principe, renforcer l'assise théorique des formations favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et l'évolution ultérieure des connaissances des salariés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Mais deux questions se posent :

- la première concerne la pertinence de cette proposition compte tenu des difficultés scolaires de la majorité des élèves de LP ;
- la seconde interpelle, avec plus d'acuité qu'après un BEP, quant à l'affaiblissement de la finalité professionnelle du bac pro.

Cette "dé-professionnalisation" des contenus de formation pourrait renforcer la volonté du patronat de développer des dispositifs "d'adaptation" à l'emploi divers et variés.

Ainsi, les possibilités d'embauches "directes" après une formation professionnelle initiale pourraient être retardées et devenir l'exception, et l'insertion progressive -qui plus est subventionnée-, la généralité.

Le déploiement annoncé de l'apprentissage, et les aménagements législatifs qui l'accompagnent, offre dès à présent une palette de possibilités allant dans ce sens.

■ **Dans la voie technologique**, une démarche analogue de regroupement de spécialités sera entreprise. Les Sciences et Techniques Industrielles seront organisées autour de cinq grandes dominantes. Les quelques bac technologiques à finalité professionnelle seront transformés en bac pro.

La série Sciences et Technologie de Gestion vient d'être rénovée selon le même principe. Les autres séries, Sciences et Techniques de Laboratoire, Sciences Médico-Sociales, Hôtellerie, Arts appliqués et Techniques de la Musique et de la Danse, seront revues dans le même état d'esprit.

Le Sanitaire et social

Les besoins qui s'affirment dans le domaine du sanitaire et social ne peuvent être ignorés. Le BEP carrière sanitaire et sociale (CSS) sera développé.

Il est regrettable que ses débouchés restent uniquement centrés sur les formations dépendant du ministère de la santé. Un BTS, dans le prolongement du bac technologique Sciences Médico-Sociales (SMS), sera mis en place, ce que nous revendiquons.

L'apprentissage

Passer de 350 000 à 500 000 apprentis en 5 ans, tel est l'objectif du gouvernement

La future loi d'orientation annonce la "contribution" de l'Education Nationale par le doublement des sections ou unités d'apprentis des LP qui regroupent actuellement 22 000 élèves.

C'est l'extension d'un système concurrentiel qui a déjà conduit à la suppression de nombreuses sections de formation sous statut scolaire.

Les PLP, comme d'ailleurs les autres enseignants des lycées, "seront amenés à participer à la formation des jeunes ayant choisi cette voie".

Le statut des PLP est concerné d'autant que sa révision est annoncée pour permettre leur affectation en collège.

Des mesures visant à assouplir la réglementation en matière de contrat d'apprentissage ont d'ores et déjà été intégrées dans différents dispositifs législatifs.

Il est possible, par exemple, de conclure des contrats d'apprentissage "tout au long de l'année", de permettre aux mineurs en apprentissage d'effectuer une journée de travail de

huit heures contre sept heures maximum actuellement, de créer un "CDI-contrat d'apprentissage" et d'autoriser, de façon dérogatoire, la conclusion d'un contrat d'apprentissage au-delà de l'âge limite de 25 ans. Des garanties en terme de crédit d'impôt pour les entreprises sont également développées.

D'autres mesures pourraient s'ajouter sur la base des propositions formulées par deux députés de l'UMP (Jean-Paul Anciaux et Patrick Beaudoin) :

- création d'options de découverte professionnelle en seconde, première et terminale des lycées généraux,
- incitation à ce que les deuxièmes années d'enseignement en CAP et en BTS se fassent sous contrat d'apprentissage,
- mise en place d'une période d'essai avant la signature d'un contrat qui devrait permettre aux entreprises de choisir, de sélectionner les candidats,
- développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Les voies professionnelle et technologique accueillent aujourd'hui la moitié des élèves scolarisés dans le second degré.

Le gouvernement entend retirer 150 000 élèves de ces établissements pour les conduire vers l'apprentissage. Dans le même temps, il réoriente les financements par la taxe d'apprentissage : c'est 190 millions d'euros qui seront retirés aux LP pour être attribués aux CFA.

Ainsi, nous sommes confrontées à une politique inacceptable de désengagement de l'Etat vis-à-vis d'un système d'enseignement professionnel initial qui fait pourtant les preuves de son efficacité.

Depuis deux ans, de nombreuses sections d'enseignement professionnel ont été supprimées.

Pour l'année 2005, des fermetures en plus grand nombre sont à nouveau annoncées.

Nous devons nous opposer à cette opération de démantèlement de la formation initiale professionnelle.



4 p. Ens. prof^l janv. 2005

A remettre à un militant CGT, à renvoyer à l'adresse de ton académie ou ci-dessous

Je souhaite :

me syndiquer

prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Grade ou corps Discipline

Etablissement

Code postal Commune

Tél. E-mail

Retour à : UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL CEDEX - fax : 01 49 88 07 43 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr



Agenda des luttes

Janvier 2005 — ça s'accélère !

Éducation Nationale		Autres professions	
10 janvier	Boycott du CTPA (Comité technique paritaire académique) devant officiellement annoncer les suppressions de postes dans l'académie	17 janvier	Appel des internes de médecine générale au démarrage d'un mouvement de grève illimitée contre la réforme de la Sécu
10 janvier	Intersyndicale consacrée au refus des nouvelles modalités de la hors-classe (préparation d'un groupe de travail se tenant le 13 janvier au Rectorat)	18 janvier	Grève nationale à La Poste le jour de l'examen par les députés du projet de loi transposant la directive européenne sur la libéralisation des activités postales
12 janvier	Contre la loi Fillon — rassemblement devant le rectorat de Lille	19 janvier	Grève nationale à la SNCF le jour où se tient le Conseil d'administration de l'entreprise publique, qui doit approuver un budget 2005 prévoyant notamment la suppression de 3.590 postes.
20 janvier	GREVE dans l'Éducation Nationale, pour l'ensemble des revendications Fonction Publique et contre les suppressions de postes et la loi Fillon dans l'Éducation Nationale	20 janvier	GREVE nationale unitaire dans l'ensemble de la Fonction Publique
21 janvier	Intersyndicale programmée au lendemain du 20 janvier pour la poursuite de l'action	25 janvier	Journée d'action dans la Santé (Nord-Pas-de-Calais) avec manif à Lille
		Début février (le 5 ?)	Perspective d'une journée d'action inter-professionnelle unitaire

Stage d'accueil du 20 janvier

Le stage syndical d'accueil programmé de longue date est maintenu. Les horaires sont adaptés :

- Début 8h30
- Fin 14h30 pour pouvoir participer à la manif régionale

(on n'oubliera pas bien sûr une pause pour le repas !)

N'oubliez pas de confirmer votre participation!

William Roger

Salariés en solde chez H&M...

Le 28 décembre 2004, les salariés d'H&M ont été délogés par la police. Ils bloquaient depuis 3 semaines les entrepôts de la firme suédoise. C'est la direction, qui refusait de recevoir les syndicats, qui a conduit les employés à bloquer toutes les sorties de marchandises. Déjà l'an dernier, H&M New York s'était mis en grève pour entorse aux libertés syndicales et contre les conditions de travail scandaleuses. Eh bien, c'est pareil en France : chasse aux syndiqués, harcèlement contre ceux qui la ramènent, pression pour le travail de nuit (soldes, inventaires, opération Lagerfeld...) et le dimanche. H&M embauche surtout les profils fragiles: mères seules, en temps partiel et CDD.

Avec les soldes, évitez le magasin qui en plus des vêtements jetables emploie des salariés jetables !

Pour tout contact: cgtldefense@wanadoo.fr

Francine Hercberg

Grève dans la Fonction Publique

Jeudi 20 janvier 2005

Manifestation Régionale
Rendez-vous 14 h 30
Porte de Paris – Lille

Pour l'Éducation nationale...

**Appel de l'intersyndicale : CGT, EIL, FAEN, FO,
FSU, CFDT, UNSA, SUD, CNT.**

Contre la forte dégradation du pouvoir d'achat...

Depuis 2000, c' est une perte de 5% du pouvoir d' achat — plus d' un mois de salaire sur la période ! Les propositions pour 2005 sont inférieures à l' inflation et à la hausse des prélèvements obligatoires.

Contre la casse de l'emploi dans l'Éducation nationale...

Avec 5 postes supprimés dans les CIO, 40 chez les administratifs, et 895 suppressions de postes d' enseignants, à la rentrée 2005, c' est 940 emplois en moins dans notre Académie !

Contre le projet Fillon sur l'école...

Dans un souci d' économies répétées, c' est une politique d' éducation au rabais, c' est la casse de l' enseignement professionnel initial, c' est l' augmentation de la charge de travail tous azimuts.

POUR....

- Le rattrapage du pouvoir d'achat des salaires & pensions sur les hausses du coût de la vie depuis 2000.
- Un plan de recrutement à la hauteur des besoins avec titularisation des précaires.
- L'ouverture de véritables négociations .



Sden Cgt

Rue Geoffroy Saint Hilaire
Bourse du Travail
59042 LILLE CEDEX

Téléphone : 03.20.52.56.55

Messagerie : sdencgt@nordnet.fr